

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 51 (1963)

Heft: 35

Artikel: France

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-270475>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHEZ NOUS ET A L'ÉTRANGER

GENÈVE

(Suite)

A l'Ecole d'études sociales

Rompant avec une ancienne tradition, la séance d'ouverture de l'année scolaire 1963-1964 n'a pas eu lieu à l'Ecole même, le lundi 21 octobre, mais au Théâtre de la Cour-Saint-Pierre. Il fallait en effet suffisamment de place pour recevoir non seulement les nouveaux élèves, mais aussi ceux qui en sont déjà à leur deuxième ou troisième année d'études — 210 en tout — ainsi que les professeurs, les chefs de stage et une partie des amis que l'Ecole s'est fait au cours de ses 45 ans d'existence. On devrait d'ailleurs dire « les écoles », car il y en a actuellement cinq, groupées sous le titre général d'Ecole d'études sociales. Il y a l'Ecole de service social proprement dit et celle de bibliothécaires — les deux plus anciennes — celle de laborantines, celle d'auxiliaires de médecins et enfin la benjamine qui a tout juste un an, l'Ecole d'animateurs de jeunesse, sans parler de l'Ecole des éducateurs de Lausanne, également rattachée à l'Ecole d'études sociales de Genève. Voilà donc tout un éventail de professions qui s'ouvre devant les jeunes filles et un nombre croissant de jeunes gens.

Dans son discours d'ouverture, M. Raymond Uldry, président du Comité de direction, s'est pu relevé l'appui croissant que les Pouvoirs publics accordent à l'Ecole, notamment en augmentant leur soutien financier et surtout le montant de la somme attribuée aux allocations d'études, ce qui fait qu'aucun jeune habitant le canton de Genève et attiré par l'une des professions enseignées à l'Ecole ne doit hésiter à s'y inscrire pour des raisons pecuniaries. On sait aussi que les autorités ont procuré à l'Ecole un nouveau logis : l'ancienne Clinique infantile où, dès que les travaux d'aménagement seront terminés, elle trouvera des locaux plus vastes et mieux adaptés à ses multiples tâches que ne le sont celles pleines de charme, mais vétustes, de l'ancien bâtiment de l'entrée de Malagnou.

La directrice, Mlle Cornaz a souligné combien de nouvelles perspectives s'ouvrent à ceux et celles qui continuent maintenant dans la carrière sociale de leur choix. Elle a exprimé l'espérance que leur formation professionnelle leur donnera la confiance en soi indispensable pour l'exercer dans l'esprit commun aux cinq écoles : améliorer les conditions de vie, aider l'individu à s'adapter à notre monde sans cesse en évolution.

M. le conseiller d'Etat Chavanne a confirmé l'intérêt particulier que le Département de l'instruction publique porte à l'Ecole en tant que « consommateur » des divers spécialistes qu'elle forme et dont il a montré l'urgent besoin dans la Genève d'aujourd'hui et encore plus celle de demain.

La séance s'est poursuivie par une magistrale conférence du professeur Olivier Reverdin, conseiller national : « Comment la Suisse pourra-t-elle conserver son originalité dans une Europe intégrée ? ». C'est une question dans laquelle il y a encore tant d'inconnues qu'il n'est pas possible de lui donner dès maintenant une solution, mais il le faudra bien un jour, car la Suisse fait partie de l'Europe, qu'elle le veuille ou non. Elle est pourtant très différente dans sa structure et son développement des pays voisins et la vraie question est de savoir comment elle pourra s'intégrer sans se déintégrer, c'est-à-dire en sauvegardant ses valeurs propres.

M. Reverdin a admirablement réussi à nous faire prendre conscience de la complexité de ce problème et de la nécessité d'y réfléchir afin de pouvoir lui donner la meilleure solution au moment voulu. Il a été chaleureusement applaudi pour la belle et vivante leçon d'éducation civique qu'il a donnée à des jeunes à l'entrée de leur vie professionnelle et aussi à de moins jeunes plus conscients de leurs responsabilités.

J.M.S.

Union des femmes

Livrées depuis des mois aux mains des maîtres d'Etat, les locaux de l'Union des femmes viennent d'en sortir pimbants et rajeunis. Ils ont été inaugurés avec joie, le 16 octobre, au cours d'une réunion amicale qui fut ouverte par quelques mots aimables de bienvenue de Mme Eric Choisy, présidente. Chacun put admirer à loisir le salon et ses rideaux neufs, la bibliothèque et ses armoires vitrées et revêtues, le corridor devenu clair et miraculeusement spacieux.

L'éclatante symphonie des bouquets qui ressortent si bien sur le nouveau papier peint, les causeries autour des tables du thé copieux et délicieux, les mélodies de Schubert et de Brahms et les vieilles chansons françaises rendues avec tant de charme par l'excellente cantatrice qu'est Mlle Hay, tout contribua à l'agrément de cet après-midi qui restera marqué d'une pierre blanche dans les annales de l'Union des femmes.

Quelques jours plus tard, les membres de l'Union des femmes étaient conviés à une séance d'information sur les élections fédérales des 26 et 27 octobre.

En un bref et clair exposé, Mme Annette Matile rappela la structure fédérale de notre pays et les raisons de la composition différente de nos Chambres fédérales. Pour terminer, l'oratrice engagée vivement les femmes à aller voter nombreuses pour le Conseil des Etats ; les électrices recevant une estampe différente de celle des électeurs, on pourra compter combien d'entre elles ont voté et, dans les cantons qui ne l'ont pas encore, on ne manquera pas d'en tirer des conclusions et de faire des commentaires.

Y. L.

Une psychanalyste à l'honneur

Mme Marguerite Séchéhaye, psychanalyste genevoise bien connue dont les travaux sur la psychothérapie des schizophrènes font autorité, vient d'être l'objet d'une manifestation honorifique de la part du Groupe milanais de psychopathologie, à l'occasion d'un cours organisé pour les psychiatres italiens. Marguerite Séchéhaye fut saluée par le président, le professeur G. Benedetti de Bâle, qui lui remit l'hommage du Groupe sous forme d'une médaille en or et d'une adresse sur parchemin.

Après des remerciements émus, Marguerite Séchéhaye donna une remarquable conférence sur les

Fribourg

APRÈS DES ÉLECTIONS DISPUTÉES

Lueurs d'espoir ou...

Au cours de la dernière semaine précédant les élections au Conseil national, les Fribourgeoises étaient aux anges !

Eh oui, elles ont pu lire avec satisfaction, dans toute la presse du canton, que les partis politiques en présence avaient inscrit à leur programme la « promotion civique de la femme ».

En effet, le grand quotidien catholique du canton, les journaux radicaux de la capitale et des districts comme aussi l'hebdomadaire socialiste écrivaient dans leurs colonnes : « Justice pour la femme suisse. Nous réclamons pour elle l'égalité des droits politiques, etc... ». Seul, le journal du Parti paysan n'en parlait pas !

Or, cet oubli (!) est symptomatique ; il signifie que nombreux sont encore les paysans qui sont « contre » le suffrage féminin et que, même si des chefs de file sont « pour », ils doivent faire preuve de prudence afin de ne pas perdre des voix.

Du reste, certains papier particulièrement éclairé, distribué dans toutes les boîtes à lettres, ne contenait, lui non plus, aucune affirmation au sujet de la promotion civique de la femme...

Que conclure de ce mélange de promesses et de... silences ?

Que nous avons encore beaucoup à faire, beaucoup de gens à convaincre. Qu'il faut nous armer de patience et laisser agir le temps et... ceux qui sont pour nous.

Mais il faudrait aussi et surtout que les femmes des cantons romands qui l'ont obtenu, elles, ce droit de vote, en usent normalement. Allons, sœurs de Romandie, secouez-vous !

G. V.

Rendons à César...

Dans « Femmes suisses » de septembre, nous avons écrit, au sujet de l'assemblée générale du Mouvement cantonal fribourgeois pour le suffrage féminin, que l'Association suisse pour le suffrage féminin accueillait pour la première fois dans son sein un mouvement mixte. Or, du Valais, on nous fait remarquer que depuis 1946, déjà, l'Association valaisanne pour le suffrage féminin, qui compte des hommes appartenant à divers partis politiques au sein de son comité, fait partie de l'Association suisse.

Nous sommes ravis de l'apprendre et nous prions nos amis valaisans de bien vouloir excuser cette erreur. Nous avons reçu, à ce propos, les intéressantes précisions suivantes :

L'Association valaisanne pour le suffrage féminin, fondée en 1946, sur l'initiative de M. Paul de Rivaz, a été, dès le premier jour, une association mixte. Sur les douze membres du Comité cantonal élu le 6 juin 1946, cinq étaient des hommes appartenant à divers partis politiques. Voici leurs noms par ordre alphabétique : MM. M. Berclaz, conseiller municipal, socialiste ; M. Mangisch, docteur en droit, conservateur ; Paul de Rivaz, juge de la Commune de Sion, conservateur ; N. Roten, Chancelier de l'Etat du Valais, conservateur ; R. Spahr, Juge cantonal, radical.

C'est Mme Renée de Sépibus qui a présidé l'association depuis cette date.

D'autres personnalités ont fait partie, par la suite, de ce comité. Bornrons-nous à ne citer que les plus marquantes :

MM. M. Gross, juge instructeur du district de Saint-Maurice, actuellement conseiller d'Etat ; R. Losson, Tissière, préfet du district de Martigny.

Le Comité actuel comprend, outre les dames : MM. Veillon, conseiller municipal, socialiste ; P. Marclay, ancien député, conservateur ; R. Spahr, juge cantonal, radical ; P. Dubois, Commandant des forces de Saint-Maurice, et du Valais, conservateur ; L. Baud, député, radical.

L'Association valaisanne pour le suffrage féminin est entrée dans l'Association suisse pour le suffrage féminin presque dès ses débuts.

VAUD

Association des paysannes vaudoises

Une centaine de chefs de groupes de l'Association des paysannes vaudoises s'est réunie à Lausanne, le 31 octobre, sous la présidence de Mme Détraz (Combremont-le-Grand), pour prendre connaissance du programme de l'hiver et des projets concernant l'Exposition nationale.

Septante apprentices, dont 18 Vaudoises, suivent les cours d'apprentissage rural ; pour leurs examens de maîtrise se sont inscrites 63 paysannes, surtout des Vaudoises. Des paysannes sont inquiètes de la concurrence que leur font la production industrielle des œufs et l'importation étrangère. Il semble pourtant que les fermières doivent maintenir leur poulailler et l'installer de façon que cet élevage soit rentable.

Mme Jaggi a attiré l'attention des paysannes sur l'aide que peut apporter, que doit apporter, aux paysannes, le fonds fédéral d'investissement agricole en leur facilitant leur travail, en permettant l'achat, au moyen de prêts sans intérêts, de machines ménagères.

Mme A. Salina, maîtresse ménagère, a parlé ensuite avec beaucoup de vie de la simplification du travail ménager, afin de gagner du temps, des forces et d'épargner de l'argent. Résultat que l'on peut obtenir en améliorant la tenue du corps, les ustensiles, les produits finis, les matières premières, en organisant et en sachant distribuer le travail. Ces propos, on s'en doute, ont donné lieu à des discussions animées.

S. B.

ÉTATS-UNIS

Le Conseil international des psychologues aux Etats-Unis a élu le professeur Franziska Baumgartner-Tramer, de Berne, au rang de « fellow ». C'est la première fois que cette distinction scientifique est décernée à une psychologue européenne.

FRANCE

Premiers grands prix de Rome

Cette année, deux femmes sont lauréates des premiers grands prix de Rome.

Mme Jacqueline Deyme a remporté le 1er Grand Prix de sculpture ; âgée aujourd'hui de 27 ans, elle avait déjà obtenu en 1961 le second Grand Prix. Le sujet imposé en 1963 était : « Le Vent ».

Mme Jeanne Boyer s'est vu attribuer le 1er Grand Prix de gravure en médaille. Le sujet imposé était : « Deux jeunes filles composant un bouquet ».

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Sur les cent quarante sièges que compte la Chambre des députés de Berlin, vingt sont occupés par des femmes ; dans les assemblées de délégués de district, il y a 91 femmes sur 540 membres. Aucune femme n'a été élue au Sénat, bien qu'il y eût des candidates hautement qualifiées.

IRAN

Deux femmes se trouvent pour la première fois parmi les trente sénateurs nommés personnellement par le Shah. Le Parlement, élu en septembre, compte trois femmes parmi les 200 députés.

Abonnez-vous à la

Librairie circulante RICHARD

6, rue de la Tour-Maîtresse
Téléphone 25 00 11

Grand choix d'anciens livres et toutes les nouveautés françaises et anglaises



Pour vos tricots, toujours les

LAINES DURUZ

Le plus grand choix de la Suisse Romande



FRAISSE & C°

TEINTURIERS
GENÈVE

Magasins :
Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35
Rue Michel-du-Crest 2 Tél. 24 17 39
Boulevard Helvétique 21 Tél. 36 77 44
Magasin et usine :
Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58
TEINTURE ET NETTOYAGE

Le séchage du linge n'est plus un problème !

En 2 à 3 minutes : 10 kg. de linge mouillé prêts à repasser. Toute la contenance d'une machine à laver est essorée à la fois ! Pour les grosses et petites lessives. Se place aisément n'importe où : évier, baignoire vide ou claire pour baignoire, etc.
Fr. 186.— seulement pour cette essoreuse électrique déjà vendue par dizaines de milliers. Demandez le prospectus gratuit au fabricant :

SATURN S.A., URDORF-ZURICH



INSTITUT DE BEAUTÉ

LYDIA DAİNÖW

Ecole d'esthéticiennes

Place de la Fusterie 4 Genève

Tél. 24 42 10 Membre de la FREC